

Marseille, le 20/10/2015

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°19
qui s'est tenue le vendredi 26 juin 2015 à 14h00
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

Réunion présidée par Edouard Thiel, Directeur du Département

Étaient présents : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BECHET – PR, Philippe JEGOU – PR, Rémi MORIN – PR, Edouard THIEL – PR, Jean-Marc BOÏ – MCF, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, GRARD Kévin – Usager, GROUSSET Victor – Usager, LIBERMANN Nathan – Usager, VALLET Julien – Usager.

Étaient excusés : Isabel DEMONGODIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Henriette ATHLANI – IATSS, Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS, Jean-Marc TALBOT - PR Directeur du LIF.

Étaient absents : Nicolas PRCOVIC – MCF, Sylvie RISCH – IATSS,

Membres permanents : Jean-Marc Pons, Doyen de l'UFR-Sciences, excusé.

Secrétaire de séance : Gisèle Fiol

Ordre du jour :

- 1/ Validation du PV n°19
- 2/ Informations du directeur
- 3/ Responsabilités pédagogiques
- 4/ TD passerelle en L1
- 5/ Services et effectifs prévisionnels
- 6/ Groupe de travail Masters
- 7/ Questions diverses

1/ Approbation du PV n°18

Le PV n° 19 du conseil du 24 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

2/ Informations du directeur

- Informatique dans le secondaire : le Président de la République souhaite que soit introduit l'informatique et le numérique au collège et au lycée, dont une nouvelle option en seconde. Trois académies sur trente seront pilotes dont Aix-Marseille Université. Le Directeur de l'ESPE (Jacques GINESTIE) est chargé d'introduire cette option et de former les enseignants du secondaire.

- RAD site de Luminy : Madame Nicole BERKOWITZ a été nommée Responsable Administrative du site de Luminy en remplacement de Priscillia PUIG, qui prendra ses fonctions sur le site de St Charles dès la rentrée prochaine.

- les IP rentrées septembre 2015 : le Doyen demande que les IP du premier semestre soient faites dès la première semaine de la rentrée, et que les IP du deuxième semestre soient réalisées avant le 30 novembre. Il souligne que si une UE n'a pas d'IP elle ne sera pas autorisée à ouvrir.

- DOSI : les usagers mécontents s'adressent directement à la DOSI, parfois sans succès. Pour avoir de meilleures chances d'aboutir, les usagers doivent envoyer leurs demandes et remarques au Directeur du DII ainsi qu'au référent DOSI de l'UFR (Laurent RAYMOND), qui transmettront.

- ATER campagne 2015 : le DII a eu sept postes d'ATER 100 % pour la rentrée 2015. Ont été recrutés : Boris ALBAR, Imène GARALI, Ahmed HAMDI, Julien LACROIX, Ugo LOUCHE, Arnaud POLETTE, Abdulkader TABANJAT.

- Campagne de recrutement 2015 : le DII a eu 2 postes, un PR27 (LIF) et un MCF27 (LIF). Ont été recrutés respectivement Emmanuel GODARD et Benjamin MONMEGE.

- Campagne de recrutement 2016 : il y a 4 supports au LIF, mais 2 postes devraient rester gelés. Ils seraient repartis de la façon suivante :

- 2016 : 1 PR27 et 1 MCF27
- 2017 : 1 PR27 et 1 MCF27

Dans le profil enseignement des postes PR il sera demandé une prise de responsabilités dans les mentions et parcours le nécessitant.

Le LSIS a demandé à classer 1 PR27 et 1 MCF61, mais il n'y a pas de support vacant à ce jour.

- Taxe d'apprentissage en « nature » : à la demande de Rachid OUTBIB, l'URF a répondu qu'il est possible de percevoir de la TA en nature, et que c'est le cas chaque année pour le DU Optique (don de lunettes). La procédure décrite par Marie-Pierre DEVARIEUX est la suivante :

1. l'entreprise qui souhaite nous verser la TA en nature établit une facture pour le montant et la matériel correspondant au don ;
2. le département établit un bon de commande correspondant aux éléments de la facture ;
3. le service Budget de l'UFR établit une "facture de vente" pour comptabiliser la recette et établit un reçu de TA pour l'entreprise ;
4. le département fait une attestation de réception du matériel précisant l'intérêt pédagogique du matériel donné par l'entreprise.

- Assemblée Générale du DII : elle aura lieu le jeudi 3 septembre de 14h à 16h sur le site de St-Charles.

3/ Responsabilités pédagogiques

Quelques responsables de parcours souhaitent passer la main. Edouard THIEL remercie les collègues qui se sont investis dans ces fonctions, et propose à l'ensemble des membres du conseils de valider les candidatures de nouveaux responsables pour la rentrée 2015-2016, suite aux appels à candidature qui ont été passés.

L1 Luminy : Arnaud LABOUREL se porte candidat pour remplacer Elisabeth GODBERT. *Proposition adoptée à l'unanimité.*

L2 St Charles : Laurent TICHIT se porte candidat pour remplacer Frédéric OLIVE. *Proposition adoptée à l'unanimité.*

Télé-enseignement : Dans le profil du poste PR27, il était prévu que le futur PR recruté prenne la responsabilité de la licence en télé-enseignement, et étudie la possibilité d'une ouverture du M1 en télé-enseignement dans le prochain contrat. Mais Line JAKUBIEC, qui a pris la responsabilité du TE à la rentrée dernière, souhaite continuer ses fonctions. Edouard THIEL propose que Line JAKUBIEC conserve le L2 et le L3, et que Emmanuel GODARD prenne en charge la responsabilité des L1 et travaille sur la faisabilité de la future ouverture des M1. *Proposition adoptée à l'unanimité.*

M2Pro Parcours FSI : Denis LUGIEZ passe la main. Il est proposé à Emmanuel GODARD de le remplacer aux cotés de Jean-Luc MASSAT. *Proposition adoptée à l'unanimité.*

Co-Responsabilité M1 Info St Jérôme : Omar BOUCELMA passe la main. Un appel va être lancé pour le remplacer aux cotés de Rémi MORIN. Un collègue de St Jérôme serait le bienvenu.

Edouard THIEL annonce que dans le nouveau référentiel adopté le mois dernier en commission d'enseignement, il n'y a plus de responsable de parcours. Jean-Luc MASSAT demande si néanmoins, des responsables de parcours peuvent continuer à être nommés ? Jean-Marc BOI ne trouve pas normal que les responsables de parcours ne soient pas rémunérés pour les fonctions assumées.

4/ TD passerelle en L1 :

Elisabeth Godbert explique qu'en septembre 2014 dans le L1 math info, le Département de mathématiques a dispensé des cours de remise à niveaux en mathématiques pour les étudiants. Ces cours ont eu lieu sur deux semaines, complétés de tests avant et après pour évaluer le niveau et la progression des étudiants. Le résultat a été jugé très positif.

Ce dispositif a été financé par AMU dans le cadre d'un projet FIP ; or les projets FIP ne sont valables qu'un an et ne sont pas reconductibles.

Le Département de Mathématiques souhaitant reconduire le dispositif, une solution a été trouvée en prenant des heures sur les heures ARE et les heures d'enseignant référents.

Il est demandé à l'ensemble des membres du conseil s'ils souhaitent renouveler le dispositif avec le financement proposé. Dans le cas positif, les demandes conjointes maths/info seront transmises à l'UFR.

Les élus étudiants du conseil demandent pourquoi il y a autant de mathématiques en 1ère année. Elisabeth Godbert répond que le fait que le L1 maths-Info soit commun est un choix très réfléchi et souligne que les mathématiques serviront toujours pour faire de l'informatique.

Le nouveau dispositif est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

5/ Services et effectifs prévisionnels

Edouard THIEL demande si le DII peut avoir une visibilité sur les futurs effectifs de la rentrée. Rémi MORN annonce que d'après ce qu'il a vu sur l'application E-candidats, il pense que les effectifs de la rentrée seront en augmentation.

Les emplois du temps sont en cours de saisie. Pour la rentrée l'application ADE change de version. Seuls les secrétaires pédagogiques et les responsables de site pourront avoir l'accès à l'emploi du temps en cours d'élaboration, mais pas les enseignants contrairement aux années précédentes. Le Directeur du DII demande que les enseignants puissent à nouveau avoir un droit de consultation à ADE, à un moment où ces informations sont cruciales.

Grille 2015-2016 du DII : la nouvelle grille est prête (application GDEP). Les EC pourront y saisir prochainement leur vœux et attendre que leurs vœux soient affectés ; après quoi ils seront invités à recopier leur service prévisionnel dans ARES. Chaque EC devra avoir validé son service prévisionnel dans ARES pour le début du mois d'octobre.

6/ Groupe de travail Masters

Le directeur demande comment les personnes voient les discussions à venir.

Jean-Marc BOI souhaiterait que les discussions ne se limitent pas qu'au département et pense qu'il faudrait qu'en amont l'UFR définisse un cadre préalable.

Pour la mention IS, Edouard THIEL propose de mettre en place des réunions de travail avec les EC des autres départements, par exemple avec les médecins pour la filière Imagerie Numérique.

Pour l'informatique, Jean-Luc MASSAT propose de commencer par la phase d'évaluation et un bilan en fin 2015, et suggère qu'un groupe de travail soit mis en place en 2016 pour élaborer un projet en partant de ce bilan.

Edouard THIEL informe que les conseils de perfectionnement seront obligatoires dans le nouveau contrat 2018-2022 pour toutes les formations (L, LP et M), et que l'UFR demande à ce que ces conseils soient formés dès à présent afin qu'un rapport de ce conseil puisse figurer au bilan début 2016. Ces conseils pourraient être partagés par plusieurs formations pour en simplifier la composition et l'organisation.

7/ Questions diverses

Fredéric BECHET demande s'il serait possible de regrouper les examens de 2nd session sur un même site pour éviter que les enseignants se déplacent sur plusieurs sites pour bien souvent un très faible nombre d'étudiants.

Edouard THIEL répond que l'organisation des examens est faite au niveau de tout l'UFR, et que déplacer les étudiants serait tout aussi compliqué.

Jean-Luc MASSAT s'inquiète pour le fonctionnement à la rentrée prochaine des inscriptions administratives sur le site de Luminy car il y aura un personnel administratif en moins.

La séance est levée à 16h00.